

Métiers du numérique : comment les rendre plus attractifs ?

Publié le 2 avril 2019

La Coalition numérique française*, animée par le MEDEF, et Talents du Numérique** ont organisé le 28 mars un débat sur l'attractivité des métiers du numérique : « jeunes et numérique, le paradoxe ». L'occasion de réunir écoles d'ingénieur, entreprises, organisations patronales et syndicales, organisations privées et publiques et de présenter des pistes d'action afin de favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers du numérique dès le plus jeune âge.

Alors que 90 % des métiers nécessiteront des compétences numériques, alors que près de la moitié des entreprises ne trouvent pas les compétences numériques dont elles ont besoin, alors que le nombre d'emplois liés au numérique augmente de plus de 4% par an dans tous les secteurs économiques, 10 000 formations conduisant aux métiers du numérique ne trouvent pas preneur. Agrandir le vivier de ces compétences constitue donc un enjeu majeur, pour tous.

Une récente étude menée par Talents du numérique auprès de lycéens montre un fort déficit de représentations (ou des représentations erronées) et de notoriété des métiers du numérique. Face à ce constat, Marie-Christine Oghly, présidente de la commission Education Formation Compétences du MEDEF appelle à « *s'attaquer à ses représentations, en comprendre les fondements et donner les clés pour avoir une orientation éclairée, le moment venu. C'est un travail collectif, à tous les niveaux et les organisations professionnelles en prennent également leur part.* »

Or, malgré des actions offensives des secteurs d'activité, les métiers du numérique attirent insuffisamment les jeunes et notamment les jeunes filles. Pour comprendre les représentations à l'œuvre chez les jeunes et dans leur écosystème (familial, scolaire...), la Coalition numérique Française, a conduit un travail de design de service. Une expérience en co-construction jalonnée de différentes étapes et menée sur le terrain au contact direct d'utilisateurs (élèves, parents, professeurs, décrocheurs, conseillers et professionnels). Elle a in fine, abouti à 7 prototypes de pistes d'action présentées dans le rapport « Jeunes et numérique : le paradoxe » au service d'une conviction : il faut développer une communication grand public, montrant l'apport du numérique dans la société. Par exemple, plutôt que de leur proposer d'apprendre à coder, il s'agit plutôt de proposer aux enfants un projet pour créer le taxi volant du futur !

Ce type d'approche permettrait de rendre visibles et compréhensibles ces métiers et plus largement de mieux faire connaître ce qu'est le numérique, dès la primaire jusqu'à la fin du lycée, afin qu'il soit porteur de sens, et permette une orientation éclairée pour tous.

Après un premier cahier portant sur la fracture numérique et les leviers permettant de co-construire un parcours d'accès aux compétences de base, ce second volet vise à provoquer le débat, identifier les actions innovantes sur cette question et lancer des expérimentations avec les acteurs concernés.

** La « coalition en faveur des compétences et des emplois dans le secteur du numérique », a été lancée en 2016 par la commission européenne en coopération avec les états membres, les entreprises, les partenaires sociaux, les ong et les acteurs de l'enseignement. En France, elle est animée et coordonnée par le MEDEF et réunit de nombreuses parties prenantes (Adecco, l'AFPA, l'Agence du numérique, l'APEC, Talents du numérique, la CFDT, le Cigref, la Grande École du Numérique, Groupe BPCE, le ministère de l'Éducation nationale, la Région Grand Est, Simplon, Sodexo, l'Union des industries chimiques (UIC)..). Son rôle est triple :*

identifier et promouvoir les initiatives et les bonnes pratiques, fédérer les acteurs locaux et nationaux en matière de numérique, mener des actions concrètes sur l'ensemble du territoire.

[>> Consulter le site de la coalition numérique française](#)

***L'association « Talents du numérique » réunit 85 établissements d'enseignement supérieur et 2 700 entreprises du numérique (membres de Syntec Numérique et du Cinov-IT). Lieu d'échanges entre formateurs et professionnels, elle compte parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations et métiers du numérique auprès des jeunes, filles et garçons ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est l'un des signataires du plan sectoriel mixité numérique, porté par le gouvernement (01/2017). Elle est aussi pilote de l'un des groupes de travail de la French Digital Skills and Jobs Coalition.*

[>> Consulter le site de l'association « Talents du numérique »](#)